

CONCOURS COMMUN D'ACCÈS AUX FACULTÉS DE MEDECINE, DE PHARMACIE ET DE MÉDECINE DENTAIRE – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025–2026

Date du concours : 19 juillet 2025

CONSIGNES IMPORTANTES POUR LES CANDIDAT(E)S

- Les candidat(e)s doivent se présenter à **7h30 précise** au centre d'examen, **munis obligatoirement de leur Carte Nationale d'Identité** (ou passeport), **ainsi que de leur convocation**.
- **L'accès est strictement réservé aux candidat(e)s.**
- La répartition des candidats (centre, salle, numéro d'examen, numéro de table) est consultable sur le site : www.fmpc.ac.ma
- **Tout matériel électronique** (téléphone, tablette, montre connectée, ordinateur, calculatrice...) **est formellement interdit dans la salle d'examen.**
- Une **grille de réponse individuelle, nominative, unique et non remplaçable** sera remise à chaque candidat(e).
- Les réponses doivent être **cochées au stylo à bille (bleu ou noir)**. L'usage de **correcteur (Blanco)** est strictement interdit.
- **Cartables et sacs doivent être déposés avant le début de l'épreuve.**
- **Aucune sortie n'est autorisée jusqu'à la fin de l'épreuve.**
- Tout(e) candidat(e) arrivant **après le début du concours ne sera pas admis(e) à passer ce dernier.**
- Les communications ou échanges de matériel **sont strictement interdits pendant l'épreuve.**
- Les candidat(e)s doivent **signer la feuille de présence et remettre leur grille de réponse avant de quitter la salle.**
- **Toute tentative de fraude sera sévèrement sanctionnée** conformément à la réglementation en vigueur.